



## Contribution de l'Association ASHED

Association pour Sauvegarde de l'Habitat et l'Environnement Divonnais

### Sur l'enquête publique

L'enquête publique qui débute le 4 janvier 2021 à Divonne pour que les Divonnais donnent leur avis sur le projet d'aménagement du Quartier de la Gare, n'est toujours pas organisée pour atteindre cet objectif.

Comme pour la précédente enquête publique sur le même sujet, la Mairie et la société Bouygues n'ont rien mis en œuvre pour rendre le projet accessible aux Divonnais. Les documents sont les mêmes, illisibles et trompeurs.

### L'association ASHED tire la sonnette d'alarme

Le plan d'aménagement proposé par Bouygues est une **catastrophe annoncée pour Divonne** :

- les voies de circulation en surface sont mal étudiées isolant le Quartier de la Gare
- la circulation souterraine obligatoire pour l'accès aux immeubles, aux aires de stationnement, aux cinémas, aux commerces, aux équipements publics avec seulement deux accès sur la même rue, va créer des embouteillages, une zone accidentogène et le blocage de la rue de Genève
- les aires de stationnement sont en nombre insuffisant et difficiles d'accès
- la construction sur dalle, du projet avec les immeubles, entraîne l'imperméabilisation des sols, pas d'arbre de haute tige car pas de pleine terre, la gestion de l'eau et de l'air compliquée. Dans le document Cerfa du permis il est noté des affouillements de 6m et des exhaussements de 3 m qui ne sont pas décrits dans le reste des documents

## **L'association ASHED demande**

- **que** le projet d'aménagement mis en œuvre soit celui qui a été étudié par **l'agence ANMA**. Il a été validé par les Divonnais à l'issue d'une concertation bien menée par le même cabinet en 2015
- **que** les surfaces et leur répartition soient conformes au projet de 2015 à savoir :
  - 35000m2 de surface SDP de logements
  - 7500 m2 à 9000m2 de surfaces commerciales
  - 4 400 m2 d'équipements communaux
- **que** la rue de la Gare soit conservée dans son aspect patrimonial actuel et qu'elle fasse jonction avec la rue Voltaire
- **que** la place des Trois Fontaines garde son emprise actuelle avec les aires de stationnement plantées de nombreux arbres de même essence que ceux de la rue de la Gare. Ce parti pris ménage ainsi les vues sur le château et le mont Mussy et crée une zone urbaine verte et rafraîchissante

Ces aires de stationnement sont indispensables à la vie économique de Divonne.

Indépendamment de celles de Casino il y a en permanence plus de 100 voitures garées tous les jours même aux heures creuses et plus de 200 le dimanche

- **que** les deux axes de circulation sans sous-sol, créés dans le projet **ANMA** soient bordés de commerces et plantés d'arbres de haute tige et participent à la gestion de l'eau du site
- **que** chaque îlot gère ses aires de stationnement, entrée et sorties
- **que** les hauteurs des immeubles s'inscrivent dans l'épannelage du site
- **que le plan d'aménagement du Quartier de la Gare prévoit la remise en état de la Gare dans son état patrimonial**

## **Conclusion**

L'association ASHED a pour vocation d'accompagner le développement de Divonne. Elle considère que le projet de la Gare est une chance pour la ville. Par son travail citoyen elle œuvre à ce que ce projet reste une chance et ne devienne pas un cauchemar

Le Comité